

**Jeudi 8 avril 2021**

**Objet :**  
CP Économie circulaire – Transcription / diapositives

**Destinataire :**  
Représentants des médias

**De :**  
SSE, asr, cemsuisse, ASGB

## Conférence de presse Économie circulaire

Un jeu de diapositives sera présenté lors de la conférence de presse. Les contenus ci-après sont prévus.

### Jeu de diapositives

1



Chères représentantes et chers représentants des médias,

Nous avons le plaisir de vous accueillir aujourd'hui à cette conférence de presse du secteur de la construction concernant l'économie circulaire.

2



Pour les divers intervenants du secteur de la construction, l'économie circulaire n'a rien de nouveau. Elle est pratiquée avec succès depuis des années. Dans la société civile et notamment au niveau politique, cette question est peu à peu prise en considération.

Or, l'économie circulaire est essentielle à bien des niveaux.

Sur le plan social, il s'agit de respecter la nature et l'environnement. Dans la construction en particulier, nous ressentons que la société vise une meilleure durabilité.

Mais l'économie circulaire joue un rôle de plus en plus important à d'autres niveaux que le seul plan social. Il en va ainsi sur le plan entrepreneurial. Dans le secteur de la construction, l'économie circulaire est fondamentalement mue par des considérations entrepreneuriales. Ne pas gérer efficacement les ressources est contraire à l'idée même d'une entreprise vouée au succès. Les innovations permettent aux entreprises de se différencier sur un marché fortement concurrentiel. Il est donc dans l'intérêt du secteur de la construction de mettre en œuvre l'économie circulaire.

Il y a également un plan politique prépondérant.

Le Parlement débat actuellement de diverses interventions portant sur l'économie circulaire. Il est alors majoritairement question de

réglementation supplémentaire, ce qui, d'expérience, est plutôt contreproductif. Il s'agit de sensibiliser les pouvoirs publics, notamment en leur qualité de mandants.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous expliquer les domaines dans lesquels le secteur de la construction est déjà actif avec succès et pourquoi l'économie circulaire n'est pas une nouveauté pour nous.

3



Pour vous en parler, j'ai le privilège d'être accompagné aujourd'hui par des experts reconnus provenant de divers domaines du secteur de la construction.

Sont à mes cotés aujourd'hui :

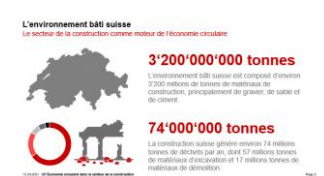
- Gerhard Pfister, président de cemsuisse, Association suisse de l'industrie du ciment, et président du parti « Le Centre »
- Daniel Kästli, membre du comité de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB) et président du conseil d'administration de Kästli Bau AG
- Kurt Morgan, président ad intérim de Recyclage matériaux construction Suisse et directeur du Réseau Matières premières minérales Suisse NEROS

4



Avant de considérer divers domaines en particulier, permettez-moi de vous donner quelques informations d'ordre général.

5



La population suisse croît depuis des années et avec elle, le parc immobilier suisse. Nous avons besoin de toujours plus d'espaces résidentiels, mais les surfaces nécessaires en Suisse pour les places de travail sont elles aussi toujours plus importantes, et ce, malgré le télétravail. Rien d'étonnant donc à ce que ces dernières années, un « édifice suisse » de grande envergure se soit développé. L'Office fédéral de l'environnement estime que cet « édifice suisse » repose sur une base représentant 3,2 milliards de tonnes de gravier, de sable et de ciment. Il suffit de contextualiser ce chiffre pour constater à quel point il est impressionnant. Si l'on transférait tout « l'édifice suisse » sur des camions, ceux-ci seraient au nombre de 128 millions, soit trois fois la distance Terre-Lune s'ils étaient mis bout à bout. Lorsque nous parlons de matériaux de construction ou de ressources, le parc immobilier et les infrastructures de la Suisse sont indéniablement son bien le plus précieux. C'est ici que réside le potentiel de l'économie circulaire.

L'« édifice suisse » a toutefois pris de l'âge à bien des égards. Bon nombre de bâtiments ont en effet 40 ans ou plus. Il est dès lors évident que la

modernisation du parc immobilier suisse génère d'immenses volumes de déchets. L'Office fédéral de l'environnement chiffre à quelque 74 millions de tonnes le volume de déchets provenant de la construction. Or, cette modernisation est essentielle pour la Suisse. Le fait que cette immense quantité de déchets soit produite par la construction signifie également que la Suisse prend de mieux en mieux en compte la ressource qu'est le sol. Les constructions, qu'il s'agisse d'un bâtiment ou d'une surface utilisée comme une infrastructure, par exemple un parking, remplacent ainsi de plus en plus souvent des constructions existantes. En ville de Zurich, c'est le cas pour 9 nouveaux bâtiments sur 10. La modernisation nous permet donc de fournir une contribution essentielle pour réduire l'impact climatique tout en contribuant de manière importante à la densification. Un nouveau bâtiment de remplacement consomme de nos jours quatre à sept fois moins d'énergie qu'un bâtiment construit en 1980 ou avant. Aujourd'hui, chaque appartement supprimé est remplacé par deux nouveaux pour une surface d'habitation triplée.

6



Il n'y a rien de surprenant à ce que la modernisation du parc immobilier génère des déchets. Il n'est donc pas étonnant de constater que le secteur de la construction s'engage depuis des décennies dans la question de l'économie circulaire. Ainsi, le fait que le taux de valorisation ou recyclage des matériaux d'excavation et de démolition atteigne aujourd'hui déjà près de 75% ne doit rien au hasard. Ce que beaucoup ignorent cependant est que ce taux nous place en excellente compagnie. La Suisse est par exemple considérée depuis longtemps comme une pionnière en matière de recyclage du PET. Dans ce domaine, le taux de valorisation atteint 81%, soit quelques points de pourcentage en plus seulement que celui des matériaux de construction, ce qui est souvent méconnu. Si l'on compare notre taux de recyclage avec celui des piles, qui est de 64%, nous constatons que nous sommes déjà en avance.

7



Toutefois, nous devons rester critiques envers nous-mêmes. Il y a en effet quelque 5 millions de tonnes par année de matériaux de déconstruction, que nous devons soit placer en décharge soit amener à une usine d'incinération. Dans le même temps, cela nous indique aussi les champs d'action à privilégier. D'une part, la Suisse a un problème sans cesse croissant d'espace de décharge. Les cantons responsables évitent volontiers la question, car ils ne souhaitent pas entrer en conflit avec la population. Le terme « décharge » est d'ailleurs aujourd'hui perçu de manière tellement négative que la population monte aux barricades avant même que l'on puisse expliquer sur place les avantages d'une décharge. La conséquence en est que nous devons parcourir parfois des centaines de kilomètres avec des matériaux à mettre en décharge, y compris à l'étranger. Cela contredit fondamentalement le caractère durable de l'économie circulaire.

Une économie systématiquement circulaire ne considère d'ailleurs pas uniquement la revalorisation des matériaux, mais adopte une approche globale et ferme les cycles de l'énergie et des matériaux. Vous en apprendrez plus à ce sujet tout à l'heure grâce au président de cemsuisse. Toutefois, uniquement revaloriser ne sert à rien si les matériaux qui ont circulé ne sont pas utilisés par la suite. Le fait que la part de béton recyclé soit de 20% doit beaucoup aux maîtres d'ouvrage. Bien que les capacités des matériaux soient depuis longtemps établies scientifiquement, les maîtres d'ouvrage privés et publics hésitent à recourir à large échelle à des matériaux recyclés. Sur ce point, les politiques sont invités à enfin instaurer les bons incitatifs.

8



Dressons rapidement un bilan intermédiaire.

Pour le secteur de la construction, l'économie circulaire n'est pas une nouveauté mais est pratiquée avec succès depuis des années, mue par la simple motivation entrepreneuriale de gérer efficacement les ressources. Nous sommes tous conscients que l'évolution technologique va à l'avenir continuer à nous aider à faire encore mieux. Il faut toutefois que les milieux politiques créent des conditions-cadre économiques favorables et non des réglementations supplémentaires.

Après ce premier tour d'horizon, je vais céder la place à mes collègues, qui vous permettront de mieux saisir le point de vue des divers domaines. Je passe la parole pour commencer à Gerhard Pfister, président de cemsuisse, l'Association suisse de l'industrie du ciment.

9



10



« Sans ciment, rien ne va. » Une économie développée ne peut quasiment pas se passer de l'un des principaux matériaux de construction de notre époque. Le ciment est avec l'eau la ressource la plus fréquemment utilisée en Suisse. Près de 5 millions de tonnes ont été utilisées chaque année au cours des dernières décennies. Cette tendance reste stable même avec des pronostics conservateurs. Rien d'étonnant à cela, car les chantiers d'infrastructure, l'alimentation en eau potable mais aussi la densification immobilière ne seraient pas possibles sans ciment.

Cependant, le ciment a aussi un rôle prépondérant à jouer en matière d'économie circulaire : l'industrie peut recycler des déchets comme ressources mais aussi combustibles alternatifs, et fermer ainsi les cycles énergétiques et des matériaux.

11



Cette valorisation énergétique des matériaux joue un rôle important dans l'économie circulaire. Pour diverses raisons, une valorisation purement matérielle n'est pas judicieuse. Il n'est ainsi plus possible d'obtenir certaines qualités, ou le prix à payer en termes énergétiques est tout simplement disproportionné. L'industrie cimentière propose ici une solution différente que la valorisation purement thermique : les déchets sont valorisés énergétiquement et matériellement et sont donc un constituant du produit, et l'énergie qui y est contenue est également mise à profit. Il n'y a ainsi pas de matériaux résiduels devant être mis en décharge au détriment des générations suivantes.

12



Toutefois, l'industrie cimentière a découvert depuis longtemps les avantages de l'économie circulaire. Depuis plus de 30 ans, des travaux approfondis visent à remplacer les combustibles fossiles primaires. Entre-temps, l'industrie cimentière suisse a réussi à augmenter la part des combustibles alternatifs à quelque 70%. Elle assume ainsi des prestations essentielles d'élimination des déchets et joue le rôle de partenaire actif du secteur des déchets.

13



L'exemple de l'industrie cimentière illustre parfaitement la manière dont l'économie circulaire devient un composant essentiel d'une politique climatique fructueuse. Les mesures mentionnées ont déjà permis de réduire d'environ un tiers depuis 1990 les émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel, et même de 70% celles des combustibles fossiles primaires. Sans les efforts de l'industrie cimentière, la Suisse n'aurait pas atteint les objectifs fixés dans les accords de Kyoto. Il va de soi que l'industrie ne se repose pas sur ses lauriers mais poursuit elle aussi les objectifs suisses de réduction à un « zéro net » d'ici 2050.

Des combustibles alternatifs, comme les pneus usagés, le vieux bois ou les boues d'épuration séchées jouent un rôle important pour atteindre ces objectifs. Ces combustibles sont disponibles en Suisse mais y accéder relève du véritable parcours du combattant. Si ces obstacles étaient levés, l'industrie cimentière pourrait quasiment du jour au lendemain réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 400 000 tonnes supplémentaires par année. Ce qui représente quand même 1% des émissions suisses globales.

14



L'ordonnance sur les déchets (OLED) est l'un de ces obstacles. Elle interdit par exemple explicitement de recourir aux déchets urbains comme combustible alternatif.

Mais d'autres mesures peuvent aboutir à des conflits en termes d'objectifs, par exemple le subventionnement d'installations de biomasse. Si la Confédération les subventionne, cela entraîne une distorsion et donc un accès compliqué à ces combustibles. Or, ils seraient justement d'une grande importance, car ils sont considérés neutres sur le plan climatique et

pourraient même servir à faire baisser les émissions s'ils sont extraits par CCS/CCU.

Un autre exemple de conflit en termes d'objectifs est l'obligation de récupérer le phosphore des boues d'épuration. La Suisse ambitionne en quelques années de ne plus dépendre des importations de phosphore et de favoriser la récupération de phosphore des boues d'épuration. Or, cela complique l'utilisation énergétique de ce combustible biogène important. L'utilisation même de ce combustible biogène est ainsi mise en péril, alors qu'il serait un combustible alternatif idéal dans l'industrie du ciment en raison de sa valeur calorifique et de sa composition matérielle.

15 **Liberté économique: le privé l'emporte sur l'État**  
Permettre le recyclage en entreprise

Prendre en compte le secteur privé  
Permettre que les acteurs privés basculent la boucle en tenant compte de leur contribution à l'élimination des déchets dans le cadre de la coordination à l'échelon national.

Vision globale  
Le succès de l'économie circulaire dépend de la prise en compte de tous les flux de matériaux et d'énergie. Ces mesures sont également essentielles au succès de la politique climatique.

14/03/2022 - 09 Séminaire introduisant le cadre de la coordination Page 11

Enfin, il nous semble clair que les apports des entreprises privées à l'économie circulaire doivent rester possibles et qu'ils ne doivent pas être menacés par les mesures prises par les autorités. En effet, les entreprises ont en général un intérêt manifeste à ce que les ressources soient utilisées de manière optimale. Par ailleurs, il est également important de tenir compte, dans la coordination de l'élimination des cantons et communes, des prestations idoines des intervenants privés et de repenser les systèmes en place.

Du point de vue économique, il s'agit également d'adopter une perspective générale. L'économie circulaire ne peut se focaliser uniquement sur les flux de matériaux, mais elle doit prendre aussi en considération les flux énergétiques. Il n'est pas opportun de chercher à parvenir à tout prix à une valorisation des matériaux lorsqu'une autre valorisation peut au final avoir des avantages sur les plans climatique et environnemental. Il est donc en premier lieu essentiel de viser globalement une valorisation optimale sans matériau résiduel. L'industrie cimentière est à cet égard un partenaire idéal du secteur des déchets et un intervenant majeur de l'économie circulaire.

16

**Les priorités de l'industrie des graviers et du béton**  
Daniel Kasli, Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB)

17 **Association suisse de l'industrie des graviers et du béton - ASGB**



14/03/2022 - 09 Séminaire introduisant le cadre de la coordination Page 11

L'économie circulaire – les priorités de l'industrie du gravier et du béton Je partage volontiers avec vous quelques réflexions sur les stratégies, mesures et intérêts y afférents de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton ASGB. L'ASGB défend les intérêts de l'industrie des graviers et béton, soit quelque 250 entreprises et environ 700 sites d'extraction.

18 **L'importance des graviers et du béton en Suisse**  
Un matériau de construction polyvalent, utilisation quasi illimitée

Domaines d'application

- Bâtiment
- Construction de routes
- Construction de voies ferrées
- Ports
- Alimentation
- Énergie
- Évacuation

Le volume utilisé est d'environ **30 millions m<sup>3</sup>**  
OU  
**55 millions tonnes par an**

Ceux-ci génèrent chaque année environ 30 millions de m<sup>3</sup> ou 55 millions de tonnes de gravier et 15 millions de m<sup>3</sup> ou 36 millions de tonnes de béton. Dans les régions frontalières, 3 autres millions de m<sup>3</sup> et 1,5 million de m<sup>3</sup> de béton sont importés. Ainsi, chaque citoyenne et citoyen suisse consomme chaque année plus ou moins un petit camion rempli de gravier. Le gravier et le béton sont les deux fondements de l'édifice suisse. Il s'agit du matériau diversifié et économique utilisé à grand échelle en génie civil et dans la construction de bâtiments et de routes, et il est sollicité pour relever quasiment tous les défis en matière de construction.

19 **Economie circulaire ■ Recyclage**  
Empreinte écologique

Pour nous, l'empreinte écologique est l'approche la plus importante en ce qui concerne la promotion de l'économie circulaire. Il ne s'agit pas « uniquement » de fermer un cercle à 80% au lieu de 75%, et il ne s'agit pas non plus « uniquement » de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ou de prendre des mesures favorables à la biodiversité pour enrichir les sols. Il s'agit plutôt de garder un œil sur le plus possible de cycles sur le plan technique et biologique et de viser une fermeture globale de tous les cycles.

20 **Écosystème en équilibre**

Il est alors important de réduire le plus possible le besoin énergétique avec les répercussions climatiques qui en résultent ainsi que d'orienter nos actions de manière à ce que notre écosystème reste équilibré à l'avenir également.

21 **Naturel**

Nos matériaux de construction présentent à cet égard d'excellentes conditions, car ils sont naturels,

22 **Local**

locaux, car nos glaciers ont transporté des montagnes aux vallées, lors de l'ère glaciaire, des quantités énormes de masses rocheuses,

23 **Durable**  
Panthéon, Rome

durables, car bon nombre de nos ouvrages ont déjà plus d'un millénaire, comme le Panthéon,

24



et circulaires. La réutilisation et la fermeture des cercles de matériaux ont une solide tradition dans notre secteur. Dès le Moyen-Âge, de nombreux amphithéâtres antiques et autres bâtiments de grands volumes ont été réaffectés en carrières de pierre. Dans les années 1990, notre secteur a commencé à investir des sommes colossales dans la construction de centres de recyclage. En 2008, l'OFEV a constaté, dans son rapport sur les déchets, que plus de 80% des déchets de construction sont maintenus dans le cycle des matériaux. Ce taux était et est susceptible de constituer un record.

25



Compte tenu des réserves au fond des vallées et de l'édifice suisse, nous disposons encore d'importantes quantités de matières premières minérales. Les besoins annuels de quelque 55 millions de tonnes sont actuellement couverts à 80% environ avec des matériaux de nos chantiers et à 20% environ avec des matériaux provenant de « l'édifice suisse ». Nous aimerions recycler davantage encore de matériaux provenant de la « Suisse en chantier ». Toutefois, compte tenu de la durée de vie importante du matériau de construction, il ne rejette chaque année que 12 millions de tonnes de matériaux de déconstruction. Les volumes déconstruits sont limités pour cette raison, et les taux de recyclage sont déjà à des niveaux élevés en comparaison internationale. À l'avenir également, nous allons donc être tributaires des réserves de matériaux dans le fond des vallées et l'édifice suisse afin de garantir l'approvisionnement en matières premières.

26



Pour limiter efficacement l'empreinte carbone, il est important que nous démolissions, utilisions et réutilisions le plus souvent possible, car les roches et les terres sont des produits de masse lourds. Si la distance de transport moyenne avec le chantier augmente d'un seul kilomètre, nous émettons par exemple un total d'environ 4000 tonnes de CO<sub>2</sub> ou autant de CO<sub>2</sub> que 400 personnes en une année.

27

Objectifs

Non seulement augmenter la quantité (djà sur un niveau très bon), mais aussi...  
**Investir dans la qualité, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique et l'écologie**

Il ne suffit pas de considérer la part des matériaux recyclés de manière isolée. Il faut également...  
**prendre en compte l'ouvrage complet sur toute la durée de vie (EPD)**

Par ailleurs, les taux records en matière de recyclage ne devront pas seulement continuer à augmenter à l'avenir, mais il s'agit aussi notamment d'investir dans la capacité générale d'économie circulaire, dans la performance énergétique et dans la compatibilité climatique de nos produits. La part RC d'un produit n'est pas déterminante à elle seule si l'on souhaite calculer son efficacité écologique globale. Nous avons par conséquent besoin d'une déclaration de produits environnementaux globale, qui repose sur la construction complète et le cycle de vie du produit.

28



Un bon cycle technique met à disposition des produits qui répondent aux exigences qualitatives dans le cas particulier et qui évitent un décyclage, c'est-à-dire la mise à disposition de matériaux qui présentent après le conditionnement une qualité moindre que celle du matériau d'origine. De plus, ils sont censés contribuer à une optimisation qualitative et



énergétique, avoir des effets pouvant être assimilés par l'être humain et la nature et, last but not least, pouvoir être produits

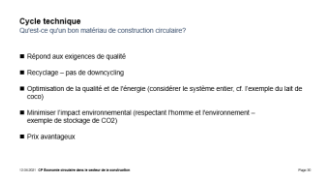
De bonnes capacités de recyclage ne sont pas a priori synonymes de durabilité. Cet emballage de lait de coco par exemple est entièrement recyclable, du revêtement à la feuille de protection en passant par le garnissage en alu. Toutes ces couches d'emballage peuvent être recyclées à 100%. Toutefois, l'ensemble est peu durable, car la fabrication de ces trois couches d'emballage nécessite beaucoup trop d'énergie. La possibilité de composter de tous ces composants doit aussi être considérée avec prudence.

29



Dans notre secteur, le recyclage n'est judicieux du point de vue écologique que si les émissions environnementales résultant du conditionnement sont aussi prises en compte et si le matériau « subséquent » de la déconstruction peut être décomposé sans problème dans des cycles biologiques, à l'instar du produit naturel d'origine. Sinon, le risque subsiste de devoir par exemple transférer un matériau de construction recyclé avec succès dans un premier temps vers le cycle biologique par la suite en raison d'une demande en berne, ce qui peut entraîner un risque élevé pour la protection des eaux et des sols. En ce qui concerne les revêtements routiers contenant des HAP, il y a en ce moment dans certaines régions des produits correspondants pour lesquels il n'y a pas de demande et qui, en raison de leur teneur en substances nocives doivent être refusés par les décharges. Il est donc essentiel d'éviter que la fermeture d'un quelconque cycle matériel, des émissions disproportionnées en résultent et/ou que des bâtiments soient érigés avec des matériaux de construction qui ne seront plus demandés après la date d'expiration des bâtiments, qui ne pourront plus être recyclés matériellement et/ou qui peuvent aboutir à des scories et risques environnementaux majeurs sur le plan biologique. À cet égard, la science parle d'une approche « du berceau au berceau ». Il s'agit de compléter intégralement tous les cycles sur le plan biologique et des matériaux et en tenant compte des émissions environnementales ainsi que des intérêts des milieux économiques, de la société civile et de l'environnement. Par ailleurs, il faut que tous les matériaux puissent aussi être transférés du côté des matériaux au côté biologique.

30



Un bon cycle technique met à disposition des produits de construction qui répondent aux exigences qualitatives du chantier dans le cas particulier et empêchent un décyclage, c'est-à-dire la mise à disposition de matériaux qui après conditionnement présentent une qualité inférieure à celle des matériaux d'origine. Par ailleurs, ils doivent contribuer à une optimisation de la qualité et de l'énergie, être assimilables pour l'être humain et l'environnement et, last but not least, pouvoir être produits de manière économique.

31



Un bel exemple de cycle technique ayant un effet globalement positif, particulièrement sur le plan écologique, est le béton Neustark-Kästli. Ce nouveau béton stocke durablement dans le granulat de béton le CO<sub>2</sub> biogène et réduit le bilan carbone de la production de béton frais. Vous trouverez de plus amples informations sur cette innovation dans le dossier de presse.

32



Dès que le produit ne présente plus les caractéristiques requises, que la demande chute ou qu'il y a une offre excédentaire, le produit est définitivement abandonné et tombe ainsi dans le cycle biologique. Il est par conséquent important que nos matériaux de construction ne puissent pas uniquement suivre les cycles matériels mais également les cycles biologiques. Notre secteur est confortable dans les deux cycles.

33



Environ 70% des matériaux excavés sur un chantier sont par exemple revalorisés sur le plan biologique dans le cadre de la remise en culture et contribuent, au titre de la remise en culture de gravières, à garantir la richesse en substances nutritives des sols.

34



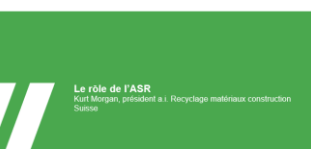
Par ailleurs, des mesures bénéfiques à l'environnement prises pendant l'extraction de gravier contribuent à renforcer la biodiversité et donc la photosynthèse pour transformer les émissions de CO<sub>2</sub> en oxygène.

35

**Bilan**  
Le recyclage commence au niveau du développement

- Élaborer des processus afin de créer de bons produits
- Le recyclage commence au niveau du développement d'un produit de construction
- Pas de mélange irréversible de substances de bonne et de mauvaise qualité (détournement, pollution)
- Pas de fausses incitations ni de mauvais objectifs

36



37



- Fondation d'arv en 1990 suite à une initiative privée
- Clore les cycles | Valorisation des matériaux et utilisation de matériaux de construction RC
- Améliorer l'efficacité des ressources, utiliser moins de matériaux non renouvelables et préserver les volumes bas des décharges.
- Au préalable : évacuation des substances nocives

38



arv et la SSE l'ont introduit avec succès dans les années 1990. Des pays européens y réfléchissent actuellement.

39



Les possibilités techniques sont disponibles depuis de nombreuses années, et la technique de conditionnement s'est sans cesse améliorée (état de la technique).

Des taux de recirculation déjà élevés actuellement, mais avec un potentiel d'amélioration encore important en cas d'utilisation de matériaux de construction recyclés en raison des volumes très élevés (un Cervin de granulats RC en stock).

40



- Depuis 1996, inspectorat sur mandat des cantons (externalisation de tâches d'exécution conf. à l'art. 43 OLED)
- Système informatique moderne utilisé depuis 2006. La nouvelle version innovante ARVIS 4.0 recevra le 25 mai un prix au niveau européen (prix européen de l'innovation pour le recyclage des matériaux de construction)
- Transparence et traçabilité des flux (comptabilité des matériaux), recyclage attesté des résidus.

41



42



- Fonction de modèle des maîtres d'ouvrage publics (Confédération, cantons, communes) --> motion adoptée (Schilliger □ Wasserfallen)
- RE-cycling + RE-use --> MATERIO

43



44



### MISE AU POINT DES STANDARDS :

Bon exemple « Lignes directrices Best Practice – augmentation de la part d’asphalte dans les revêtements bitumeux et implémentation de températures basses »

45



46



47



Chères représentantes et chers représentants des médias,

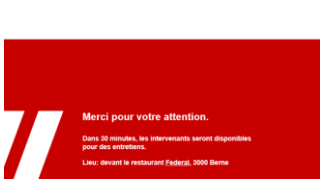
J’espère avoir pu vous donner un aperçu du domaine dans lequel le secteur de la construction est aujourd’hui déjà actif en matière d’économie circulaire.

48



Nous sommes à votre disposition pour tout complément d’information.

49



Nous vous remercions de votre attention et comme nous l’avons mentionné au préalable, nous sommes disponibles pour des entretiens personnels.

Nous vous proposons de nous retrouver dans 30 minutes à la gare de Berne, plus précisément vers le chantier du Restaurant « Federal ».

Encore merci et une bonne continuation !